Municipalité Ivry-sur-le-Lac

Bulletin municipal – Septembre 2020

Des nouvelles de votre municipalité

Au revoir à nos étudiants

Le temps se rafraîchit et les étudiants sont de retour en classe. C'est alors le temps de dire un gros merci à nos étudiants qui nous ont épaulés pendant la saison estivale. Leur présence est rendue possible grâce au partenariat fédéral *Emploi d'Été Canada*. Merci à Mathieu Tousignant pour son support à la voirie. Merci également à nos préposés à la station de lavage et au débarcadère, Jacob Ibghy, Étienne Tousignant et Simon Poitras. Jacob et Simon sont présents quelques jours par semaine pour nous épauler jusqu'à la fin de la saison, qui se termine le lundi 12 octobre 2020. Merci de votre précieuse collaboration, votre apport a été grandement apprécié!

Travaux de réfection prévus en 2020

Le début de l'automne s'arrime avec les travaux de réfection. Nous attendions une réponse à une demande de subvention que nous avons enfin reçue et qui confirme une aide financière de près de 200 000\$ pour les travaux de cette année! Bien évidemment, cette subvention nous permet d'utiliser moins de notre budget de fonctionnement et c'est une excellente nouvelle!

Ces travaux débuteront sous peu dans les secteurs suivants;

- Chemin Lac-Manitou-Sud: Rapiéçage, nivellement et/ou asphaltage sur près de 50 mètres
- Chemin Lacasse : Asphaltage sur près de 200 mètres
- Chemin Fyon : Réfection complète du chemin (rechargement granulaire)
- Chemin du Lac Azur : Asphaltage sur près de 100 mètres, soit la section étant sur le territoire d'Ivry-sur-le-Lac

Bientôt, les travaux débuteront (début octobre) et il faudra être indulgent avec les travailleurs. Merci de votre collaboration!



Hydro-Québec – Arbres près des lignes de transport

Voici un numéro téléphonique important à retenir lorsqu'un ou des arbres sur votre propriété sont dans l'emprise des lignes de transport d'Hydro-Québec. Il est toujours préférable de les contacter, même si vous songez à faire les travaux vous-mêmes. Pour rejoindre un représentant, composer le **1 888-385-7252**. Optons pour des travaux sécuritaires!

Dans ce même ordre d'idée, plusieurs ont reçu un avis pour abattre des arbres qui seraient potentiellement dangereux pour la sécurité des personnes et/ou des biens, donc si vous constatez que ces arbres sont dangereux et sont trop près des lignes de transport, vous pouvez contacter Hydro-Québec pour les informer des arbres dangereux. Par conséquent, il sera important d'informer la Municipalité de votre démarche auprès d'eux afin que nous ajoutions à votre dossier que vous êtes en attente d'un retour d'Hydro-Québec.

Écocentre

La MRC des Laurentides a annoncé en août dernier, la reprise de la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) dans les écocentres. Le 25 mai dernier, en raison d'une grande affluence et la difficulté de traiter de façon sécuritaire les RDD, la MRC des Laurentides avait suspendu temporairement leur collecte dans les neuf (9) écocentres. La situation rétablie, les écocentres ont repris la collecte des RDD et encouragent les citoyens à y apporter les matières suivantes afin qu'elles soient traitées de façon écologique et sécuritaire :

- · Peinture, vernis et solvant
- Huile à moteur usagée (dans de petits contenants)
- Aérosols
- Oxydants
- Bonbonnes de propane
- Pesticides et engrais
- Cartouches d'encre
- Produits nettoyants
- Ampoules fluocompactes
- Thermomètres
- Extincteurs (domestiques seulement)
- Piles alcalines et rechargeables

Sachez que les consignes entourant la COVID-19 restent en vigueur.

- Les préposés sur place ne pourront vous aider à manipuler les matières à disposer. Assurez-vous d'être en mesure de disposer des objets lourds de manière autonome;
- Prévoir des délais d'attente plus longs qu'à la normale, car le nombre de citoyens sur le site sera limité;
- N'oubliez pas d'avoir en main votre preuve de résidence, celle-ci sera montrée au travers de la fenêtre du véhicule.

Visitez ceci pour connaître les endroits et heures d'ouverture : https://www.traindeviedurable.com/ecocentres/



Le lavage est important même pour les sorties de l'eau!

Sachez qu'il est primordial de laver les remorques, et ce, même pour les sorties de l'eau! Il ne faut jamais oublier qu'une seule pousse de cette fameuse plante exotique envahissante qu'est le myriophylle à épis serait suffisante pour contaminer le lac. Le moyen le plus efficace de continuer de pouvoir jouir d'un lac sain est le nettoyage des remorques et embarcations. Donc, nous comptons sur votre habituelle collaboration!

Collecte des matières organiques toujours en progression

L'utilisation du bac brun pour vos matières organiques est une nouvelle habitude qui a pris de l'ampleur au cours des derniers mois. Depuis son implantation, on constate un accroissement du taux de détournement des matières organiques vers les sites d'enfouissements. Ce geste quotidien simple réduit les effets négatifs sur l'environnement, comme les gaz à effet de serre.

La MRC des Laurentides prévoit que si les résidents d'Ivry-sur-le-Lac continuent leurs bonnes habitudes de compostage, nous allons doubler les résultats de l'an dernier. C'est fantastique!

Bravo à tous et continuons nos efforts qui contribuent à la santé de notre environnement.

Programme RénoRégion

Le programme RénoRégion est un programme parrainé par la Société d'habitation du Québec. Ce programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence.

Ce programme prévoit une subvention qui est versée lorsque les travaux sont terminés. Cette subvention peut atteindre 95% du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.

La valeur du bâtiment ne doit pas dépasser la valeur uniformisée maximale fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. La valeur maximale établie pour notre municipalité est de 115 000 \$.

Comment dois-je procéder? Et bien, vous devez communiquer avec l'équipe administrative municipale et nous procèderons à votre inscription. Ensuite, votre inscription est acheminée à la MRC des Laurentides, qui dirige le programme. Le personnel entrera en communication avec vous pour la suite du projet.

Pour en savoir un peu plus, visitez : https://mrclaurentides.qc.ca/aide-a-la-renovation/

Abris d'hiver temporaires

C'est le temps de commencer à penser à l'hiver. Et c'est dans cette optique que nous tenons à vous rappeler que les abris temporaires seront permis à compter du 1^{er} octobre, et ce, jusqu'au 1^{er} mai.

Fermeture de nos bureaux – Action de grâces!

Prenez note que nos bureaux administratifs seront fermés le lundi 12 octobre pour l'Action de grâces. L'équipe sera de retour, mardi le 13 octobre à compter de 9 h.

Merci,

Cours de français gratuit!



Autres sujets d'intérêt

Si vous avez des sujets que vous voulez que l'on traite dans un futur bulletin, laissez-nous le savoir et il nous fera plaisir de préparer un article.

Pour tout commentaire, n'hésitez pas, l'équipe municipale est là pour vous!

Encore merci pour votre confiance et sachez que c'est un réel plaisir de vous représenter!



Le maire, **Daniel Charette**Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
Tél. (819) 321-2332

info@ivry-sur-le-lac.qc.ca